



MGEL
La Sécurité sociale des étudiants

2018

**AUBERVILLIERS**

MAIRIE DE PARIS 

Cité des mémoires étudiantes : des archives & ressources pour aujourd'hui & demain

Donner droit de cité aux engagements
étudiants et à leurs mémoires !

Projet & projets

Domaine d'activité :
ressources, archives et
valorisation patrimoniale et
scientifique

Siège social : c/o MIE, 50,
rue des Tournelles, 75003, Paris

Fonds de dotation (Beauchamp)

Pôle d'orientation et de
traitement : 153, rue Danielle
Casanova, 93300, Aubervilliers
(M° Fort d'Aubervilliers)

Pôle d'animation et de
valorisation (Reims)

Contacts :

Jean-Philippe Legois
Tél : 06.19.03.17.08

Ioanna Kasapi
Tél : 06.21.57.76.24

Web : www.citedesmemoiresetudiantes.org
Courriel : info@citedesmemoiresetudiantes.org

Objectifs généraux :

- * **Sauvegarder** les archives et ressources des engagements étudiants
- * **Valoriser** ces ressources documentaires et mémoires collectives
- * **Développer** les citoyennetés étudiantes

Sommaire

Le projet de la Cité

Archives et mémoires étudiantes : quelle utilité ? Utilité sociale ?	p. 4
Des exemples internationaux	p. 5
Cité : genèse, préfiguration, pérennisation	p. 6
Un fonds de dotation et des administrateurs mobilisés	p. 7
Deux pôles d'activité : Aubervilliers et Reims	p. 8

Les projets de la Cité

Collecter et traiter...

Archives des structures étudiantes	p. 10
Archives de militant.es et archives orales	p. 11
Un centre d'archives étudiantes ?	p. 12

Valoriser...

Valoriser... par l'exposition	p. 13
Valoriser... par la publication et d'autres « remue-mémoires »	p. 14
Un musée ? Un GIS ?	p. 15

Le projet des projets	p. 16
------------------------------	-------

Le projet de la Cité



Archives et mémoires étudiantes : état des lieux



C'est à partir de la première journée « Archives et mémoires étudiantes » tenue à La Contemporaine (ex-BDIC) le 23 février 2000 qu'un premier programme de sauvegarde et valorisation des archives étudiantes a été mis en place, puis qu'une mission de préfiguration de ce qui allait devenir la Cité des mémoires étudiantes a été développée à Reims. Faire un état des lieux du puzzle étudiant et poser les fondations de la Cité des mémoires étudiantes, voilà la feuille de route de ces 9 premières années.



Archives et mémoires étudiantes : quelle utilité ? Utilité sociale ?

Les **engagements étudiants** constituent un important capital d'expériences pour l'ensemble de la société. Par-delà leurs différences, leurs divergences et leur caractère éphémère, ils constituent le levain et un levier pour le renouvellement de nos citoyennetés démocratiques. Sauvegarder et valoriser ces archives et mémoires, c'est restituer aux mouvements étudiants, mais également à la société toute entière, la place, le rôle de ces organisations dans l'histoire. Il est donc indispensable de permettre de capitaliser et transmettre ces expériences dans le cadre d'une articulation dynamique entre mémoire et citoyenneté.

Les ressources et archives des mondes étudiants sont **fragiles** et sont en péril constant. Comme les autres mouvements de jeunesse, les mouvements étudiants souffrent du caractère transitoire de leur statut social, du renouvellement relativement rapide des générations et équipes militantes.

Les organisations étudiantes n'ont pas assez de moyens pour envisager de créer chacune un « service d'archives », le plus modeste fut-il.

Au gré de ces renouvellements, scissions, déménagements et autres « catastrophes » archivistiques, la sauvegarde de ce patrimoine « en miettes » s'apparente souvent au travail de reconstitution d'un **puzzle** ...

D'où l'intérêt de proposer un Centre de ressources dédié à la sauvegarde des traces des engagements étudiants et à la valorisation de leurs mémoires auprès de toutes et tous ! Et ceci, sans pour autant avoir de visées hégémoniques ou centralisatrices, mais plutôt en favorisant une mise en valeur partagée des archives étudiantes avec d'autres institutions patrimoniales dans un travail de **mise en réseau**.

C'est le but que la Cité des mémoires étudiantes vise et qu'elle inscrit dans une logique d'**économie sociale et solidaire de la connaissance** !

Par « **mouvement étudiant** », nous entendons toute structuration de l'action collective étudiante, ponctuelle ou pérenne, c'est-à-dire aussi bien les mobilisations collectives que les groupes, structures ou organisations étudiantes (syndicats, associations, mouvements politiques, confessionnels, de jeunesse...).



Dans plusieurs pays, l'apport des mémoires étudiantes aux mémoires collectives est déjà fortement mis en valeur.

Le patrimoine universitaire est valorisé à part entière et les mémoires étudiantes y ont toute leur place. Cela est vrai pour des **universités** relativement anciennes, comme Harvard (créée en 1636) ou l'Université libre de Bruxelles (créée en 1834), mais également pour des universités plus récentes, notamment celles créées après 1968, comme l'Université catholique de Louvain-la-neuve (UCL) ou la « nouvelle » UQAM (Université de Québec à Montréal).

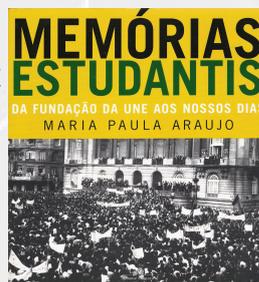


Les mémoires étudiantes sont également valorisées dans différents **musées**. A Assens, près de Genève, un musée associatif anime le patrimoine étudiant à travers des **expositions**. L'Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca, en Roumanie, a également son musée.

A l'université de Bologne (Italie), créée en 1088, un **musée européen des étudiants** a été inauguré en mars 2009.



Enfin, au Brésil, à Rio, le projet "mémoire du mouvement étudiant", avait commencé à sauvegarder des archives, recueillir des témoignages et réaliser des expositions et publications.



Le **17 novembre 1939**, les étudiants de Prague manifestaient contre l'armée nazie. A la Libération, cette date est déclarée « **journée internationale des étudiants** ». Elle marque également le soulèvement des étudiants d'Athènes contre le régime des colonels en 1973 et la mobilisation des étudiants tchécoslovaques dans la « révolution de velours » de 1989. Les organisations étudiantes européennes OBESSU et ESU en ont célébré le 70e anniversaire à Bruxelles.

17 NOV international day of students

16 November 2009	17 November 2009	18 November 2009
Université Libre de Bruxelles	Bibliothèque Solvay, Brussels	Hotel 'De Bruevout', Leuven
9:30 Official Opening - 9:30-10:00: Opening Ceremony - 10:00-10:30: Opening Ceremony - 10:30-11:00: Opening Ceremony	11:30 Official commemoration 1939-2009 - 11:30-12:00: Official commemoration 1939-2009 - 12:00-12:30: Official commemoration 1939-2009 - 12:30-13:00: Official commemoration 1939-2009	14:30 Students facing regimes (India, Brazil, Colombia, etc.) - 14:30-15:00: Students facing regimes (India, Brazil, Colombia, etc.) - 15:00-15:30: Students facing regimes (India, Brazil, Colombia, etc.)



Cité des mémoires étudiantes : genèse, préfiguration, pérennisation

La Cité des mémoires étudiantes, créée le 17 novembre 2008, journée internationale des étudiants (cf. page précédente), a pour objectif la **sauvegarde et la valorisation des ressources documentaires et archives des mouvements étudiants** quels que soient leur support (papier, audiovisuel, numérique...) et leur type de producteur (structures, mobilisations, militants...).

Notre Cité, s'appuyant sur une équipe expérimentée, se veut un pôle documentaire et patrimonial pilote basé sur deux piliers : encourager la sauvegarde et le traitement des ressources et archives étudiantes, contribuer à amplifier leur valorisation tant par la recherche que par l'animation culturelle et citoyenne.

Le projet de « Cité des mémoires étudiantes » s'appuie sur quatre années de préfiguration et d'expérimentation d'un Centre dédié aux archives et mémoires étudiantes (Mission CAARME), à **Reims**, qui ont permis, non seulement, de promouvoir ce projet original dans le paysage national patrimonial et militant étudiant, mais aussi d'entamer le travail de collecte, classement et valorisation de ces archives estudiantines, tout en ayant constitué le réseau du Conservatoire des mémoires étudiantes. !

Cette mission de préfiguration et d'expérimentation a également permis de renforcer l'appui des organisations étudiantes : en 2007, un « Comité national consultatif étudiant » a été constitué, regroupant, de manière inédite, l'UNEF, la FAGE, l'UNI, PDE, la Cé et SUD-Etudiant (voir ci-contre). En 2009, alors qu'était en train de se pérenniser le projet sous ce nom de *Cité*, ces organisations, des chercheurs, anciens et professionnels des archives et de la documentation adressent une lettre ouverte au ministère afin qu'il aide à la pérennisation du projet. Installée à **Aubervilliers** depuis 2011, la Cité a signé, en 2013, une convention de partenariat avec le ministère de la Culture



AN, 2013 : les représentant.es FAGE, UNEF, PDE, UNI, SUD...

et de la Communication (**Archives de France/ nationales**), puis, en 2016, avec le ministère chargé de l'Enseignement supérieur (DGESIP/**Vie étudiante**).

Enfin, dès la période de préfiguration, et davantage depuis mai 2015, avec la mise en ligne du portail **www.studens.info**, la Cité joue le rôle de tête de réseau, permettant une valorisation partagée de ce patrimoine documentaire et archivistique conservé dans d'autres institutions patrimoniales.

Fonds de dotation : pour un mécénat et un financement participatifs

Notre démarche ayant un caractère d'intérêt général, nous la pensons digne du soutien des pouvoirs publics (que nous sollicitons régulièrement), mais aussi de celui des citoyens et des structures privées (pouvant bénéficier d'incitations fiscales en tant que mécènes).

L'on peut soutenir la démarche générale ou un projet spécifique : numérisation d'un film, restauration d'une affiche, classement (et valorisation) d'un fonds d'archives ... Chacun-e qui contribue (de toute manière) au fonds et au développement de la Cité peut participer à la réunion (au moins) annuelle des amis-e-s de la Cité.

Le fonds de dotation « Cité des mémoires étudiantes », un des premiers créés, dès 2009, permet de regrouper le soutien financier de particuliers et de structures privées telles qu'Atelier @lternet, le GERME, la LMDE



Affiche pour une tombola (Archives de l'université de Montpellier I, 1Fi/MED612).



Administratrices et administrateurs mobilisé-e-s

Composé d'archivistes et de chercheurs, notre Conseil d'administration pilote l'ensemble des activités de la Cité des mémoires étudiantes (sauvegarde, classement, valorisation).

Co-pilotage des partenariats

Un partenariat a fait l'objet, en 2013, d'une convention avec le ministère de la Culture et de la Communication via le Service interministériel des Archives de France (SIAF) et les Archives nationales.

Un partenariat du même type a été signé, en février 2016, avec le ministère chargé de l'Enseignement supérieur...

Des partenariats locaux visent aussi à aider à trouver des solutions de sauvegarde et de valorisation pour des archives étudiantes dans d'autres régions que la région d'accueil de la Cité, et ceci dans le cadre du réseau des Archives de France.



Deux pôles d'activités : Aubervilliers et Reims

La Cité des mémoires étudiantes souhaite faire dialoguer les mémoires nationales avec les mémoires régionales et locales. Deux de ces ancrages régionaux correspondent aux pôles structurants des activités de la Cité des mémoires étudiantes.

Ayant commencé à pérenniser son action dans la banlieue Nord-Ouest de Paris, grâce notamment à son fonds de dotation, la Cité y a développé, à Aubervilliers, ville qui accueillera le campus Condorcet et proche du nouveau site des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine, son pôle d'orientation et de traitement ; dans le Val d'Oise, à Beauchamp, où se trouve le siège de notre fonds de dotation, sont pré-traitées et conservées provisoirement des archives en attendant que celles-ci puissent intégrer des centres d'archives définitives.

WE NEED YOU !

*Mensuel étudiant cherche :
Rédacteurs, Dessinateurs,
Vendeurs, Maquettistes, Etc...
Venez ajouter votre pierre à
l'édifice : 7 ans déjà !*

**SORBONNE(S)
NOUVELLES**

A BESOIN
DE
Vous !

Rendez-vous

Le monde bouge,
faites bouger la fac...

Tous les mercredi 19h
salle 125 - Paris IV
En Sorbonne, au pied de l'escalier !

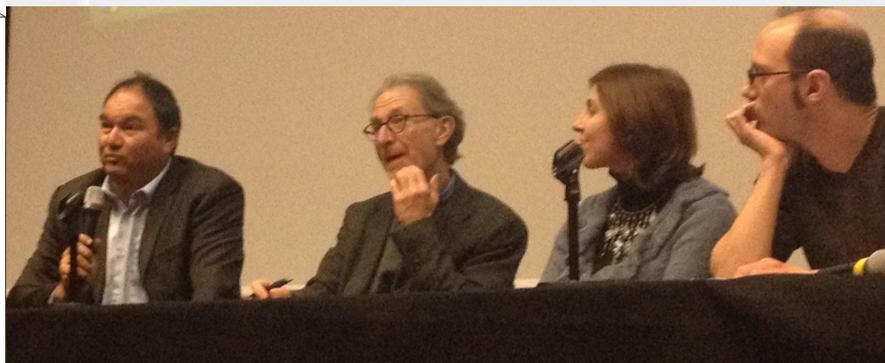
**Le fonds Sorbonne(s)
Nouvelles** en résumé :

- 5 mètres linéaires ;
- dates extrêmes : 1986-2004.

Les fonds de l'AGER et d'Inter-campus (classement en cours) :

- 3 et 5 mètres linéaires ;
- dates extrêmes : 1947-1971 ; 1989-2005.

Ci-contre : anciens responsables d'Inter-campus et de l'AGER, la directrice des AD de la Marne et un des vice-présidents de la Cité.



Dimanche 3 avril 2011
Extension du domaine de la préservation

Après avoir ouvert notre pôle de ressources et d'informations le 18 mars, avec nos différents soutiens et donateurs, nous inaugurons un nouveau pavillon des mémoires étudiantes en lui donnant le nom de Prisca Bachelet, en présence de cette dernière.

Prisca Bachelet, militante étudiante des années 60 et « 68 », a fait don de ses archives à la Cité des mémoires étudiantes. C'est le premier fonds collecté et classé par la Cité. Il comprend notamment deux affiches que nous avons fait restaurer et est complété par le témoignage oral de Prisca.

Pour en savoir plus : <http://www.citedesmemoiresetudiantes.org>

La Cité
des mémoires
étudiantes

Ayant préfiguré son action à Reims, la Cité y développe son pôle d'animation et de valorisation et y fabrique notamment ses expositions.

Le premier des partenariats régionaux prévus par notre convention avec le ministère chargé de la Culture (Archives de France/ nationales) repose sur une convention signée avec les Archives départementales de la Marne et permettant de rendre accessibles, sur Reims, les fonds sauvegardés par notre mission de préfiguration, tels celui de l'AGE de Reims, d'Inter-campus, ...

Les projets de la Cité



A partir de 2009, la Cité des mémoires étudiantes s'est installée en région Ile-de-France, à Paris, Saint-Ouen, puis Aubervilliers.

Selon ses deux grands axes de développement, le traitement et la valorisation, la Cité a multiplié partenariats et initiatives permettant d'affiner les projets de pôles de traitement et de valorisation.

Marchant sur ces deux jambes, la Cité a pu répondre aux besoins de la recherche pour, avec elle, recomposer le sens et des mosaïques des mémoires étudiantes.

Sauvegarder et traiter les archives des structures étudiantes nationales

Dans son rôle de pôle de traitement, la Cité des mémoires étudiantes vise à collecter et traiter, en priorité, les fonds d'archives des structures nationales étudiantes, héritières de l'Union nationale, créée en 1907, et des fonds UNEF conservés aux Archives nationales et à la BDIC / La Contemporaine.



Les archives de l'UNEF-ID (1980-2000) et de SUD-étudiant (1996-2013) ont pu être classées. Celles de la FAGE (1989-2000) ont pu être collectées et récolées, m a i s

restent à classer.

Celles de PDE et de l'UNI sont encore à collecter. Celles de la Confédération étudiante, soutenue alors par la CFDT (2003-2013), n'ont pas pu être collectées lorsque cette dernière a arrêté sa subvention permettant notamment de payer le loyer du local (2017).



D'autres structures : les mutuelles étudiantes.

La loi ORE (2018) a supprimé le régime spécifique étudiant de sécurité sociale, les étudiants intégrant le régime général. L'enjeu de la sauvegarde des archives des mutuelles étudiantes (nationales et/ou régionales) est encore plus importante qu'après la liquidation de la MNEF... Même si les archives de cette dernière sont toujours à sauver de la liquidation judiciaire des années 2000 (nous restons vigilants avec le GERME et les Archives de France).

Archivage audiovisuel des congrès

Depuis la rentrée 2004, la Cité et sa mission de préfiguration avant photographie et filme les congrès des différents mouvements étudiants à vocation représentative.



Depuis les années 68, les mobilisations

Ces mobilisations se basent sur les AG & les coordinations nationales. Nous en avons archivé (& des manifs) lors des mouvements CPE, LRU 1 & 2... Dans une moindre mesure, pour les derniers mouvements contre les lois Travail.



Toujours dans son rôle de pôle de traitement, la Cité des mémoires étudiantes vise également à collecter les fonds d'archives de militants et militantes, notamment de celles et ceux ayant eu des responsabilités nationales.

Des pièces complétant le puzzle étudiant

Ces fonds d'archives personnelles permettent de combler certaines lacunes des fonds de structures.



Une cote aux Archives nationales : 203 AS.

Cinq premiers fonds d'archives de militant.es peuvent y être consultés, ceux de Prisca Bachelet, Luc Barret, François Borella, Paul Bouchet et Pierre-Yves Cossé.

Paul Bouchet et Robi Morder re-consultant certains documents avant le séminaire « Classer & valoriser les archives étudiantes !? 70 ans après, quel héritage de la Charte de Grenoble ? » organisé le 15 avril 2016 à la MSH-Paris-Nord. A gauche, Jacques Delpy.



La collecte du témoignage oral de l'ancien.ne responsable étudiant.e peut permettre également la sauvegarde du fonds d'archives ... Et vice et versa ! Pour la génération de la guerre d'Algérie, cela a été le cas pour J. Delpy et F. Borella.

Une campagne permanente de collecte d'archives orales

A l'occasion des projets "Mémoires vives étudiantes" (régionaux ou thématiques), ont été recueillis des témoignages de militants étudiants, tels ceux de **Michel Silland, Jacques Hussenet, Pascal Cherki, Luc Barret, Roger Barralis, Paul Bouchet, François Borella, Serge Bosc...** Nous avons dépassé actuellement la soixantaine de témoignages. Chaque entretien, traité de manière documentaire et multimédia pour être rendue disponible sur Internet (www.cme-u.fr), peut enrichir chaque exposition itinérante.



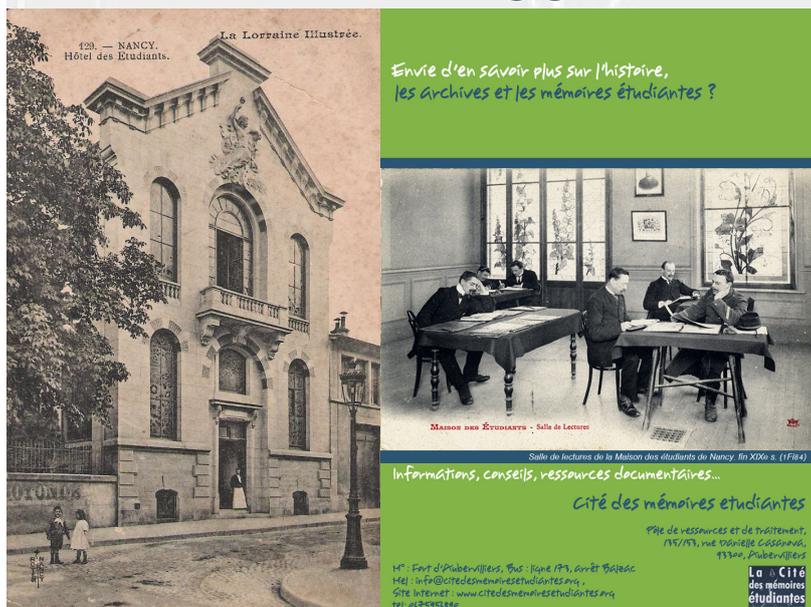
*François Borella, le 27 octobre 2012.
Décédé le 7 mai 2017.*

L'aboutissement et le prolongement de tout ce travail de collecte et traitement pourraient être, à l'instar des Archives du féminisme, la création, au sein d'une Bibliothèque universitaire (SCD / Service commun de documentation) d'un Centre d'archives spécialisé.

C'est ainsi qu'à l'Université d'Angers, la BU accueille le Centre des archives du féminisme, traite et communique ces fonds d'archives sous la responsabilité de la conservatrice chargée des fonds spécialisés. Cette proximité avec les communautés scientifique et étudiante d'une université permet de développer encore davantage des projets de valorisation, y compris avec les étudiant.es, voire des UE « engagements étudiants ».

Un centre d'archives spécialisées, CollEx.

Des collections d'excellence ont été distinguées afin de pouvoir porter des projets de numérisation et valorisation. Ces pôles participent au développement des humanités numériques.



Un tel Centre spécialisé pourrait aussi intégrer une Maison des sciences de l'homme investie dans les archives, la documentation scientifique et/ou les humanités numériques.

Enfin, il est aussi envisageable de développer ce pôle dans le cadre des regroupements des ComUE (Communautés d'universités et établissements).

Cartes postales de l'AGE de Nancy (Coll. Cité des mémoires étudiantes) et première affiche de la Cité.

Développer un pôle national spécialisé

Reprenant le volet documentaire des premières « Maisons de l'étudiant », ce pôle pourrait, sous la responsabilité d'une personne qualifiée et spécialisée, traiter, conserver et communiquer fonds de structures et de militant.es, archives audiovisuelles et orales.



Nous avons actuellement des rayonnages pour 100 mètres linéaires, en plus du fonds documentaire et d'un meubles à affiches. Un accroissement annuel d'environ 50 ml est à prévoir.

Nancy : en plus d'une salle de billard, d'un théâtre, une salle de lecture et une bibliothèque.

Une participation aux espaces de tri, de lecture, voire de valorisation, serait à organiser.



Valoriser ... par l'exposition

La première valorisation de ces archives et mémoires étudiantes, au-delà de leur indispensable mise à disposition, passe par l'exposition du « fait étudiant » (virtuelle, permanente ou ponctuelle).

Ces mises en récit permettent la fabrication de « mosaïques mémorielles » à partir du puzzle des archives étudiantes.

Après avoir travaillé sur l'histoire de la FSEF et de la Sécurité sociale étudiante, notre première exposition itinérante a été consacrée, en 2010, à « 100 ans de santé étudiante ».

Nous avons ensuite proposé des expos, en 2012, sur la guerre d'Algérie, en 2015-16, sur « 150 ans d'engagements étudiants à l'international », en 2017-18, sur « 140 ans d'AGE (Associations générales des étudiants) » et, en 2018, avec le CODHOS, sur « Les années 1968 par elles-mêmes ».



Les secrets d'une façade reconstruite pierre par pierre

Rue Gustave-Simon, une façade a été reconstruite lors de l'extension du Musée des Beaux-Arts. La raison : c'est derrière ces murs qu'a germé la plus vieille association étudiante de France ! Une plaque le rappelle désormais.

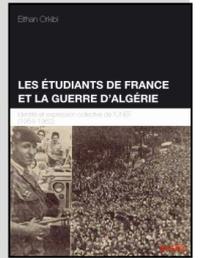
VI 9699 | 015 | LE 01/02/2018 À 05:02 | © 145 À JOUR LE 01/02/2018 À 15:11 | 2 | RÉAGIR |



Expositions à la Maison des initiatives étudiantes de Paris et à Nancy (avec pose de plaque pour les 140 ans de l'AGE, rue G. Simon).



En 2012, l'exposition « **Mouvements étudiants et guerre d'Algérie** » correspondait également à la sortie du livre d'Eithan Orkibi, *Les étudiants de France et la guerre d'Algérie* (éd. Syllepse).



L'exposition comme « remue-mémoires »

Chaque exposition est l'occasion d'animer ces mémoires collectives avec des quizz et autres activités. Cela peut être aussi l'occasion de présenter des extraits de témoignages, audio ou vidéo, tout cela pouvant entraîner de nouveaux témoignages.

Petit à petit, des partenariats durables, ou tout au moins récurrents, ont pu être construits avec les Villes de Paris, Aubervilliers, Saint-Denis, Nanterre, Clermont-Ferrand, la métropole du Grand Nancy, la MGEL, le CROUS de Paris.



A l'occasion des **60 ans de la création de la Sécurité sociale étudiante**, deux expositions avaient été réalisées : l'une pour la LMDE (La mutuelle des étudiants), l'autre pour la MGEL (Mutuelle générale des étudiants de L'Est).



Valoriser ... par la publication & d'autres « remue-mémoires »

La valorisation de ces archives et mémoires étudiantes passe par différentes autres initiatives scientifiques ou patrimoniales que nous avons définies comme des « remue-mémoires » : publications (ci-contre, celles sur la FSEF ou les années 1968), colloques (ci-contre en juillet 2015 et en mai 2018), portail www.studens.info, séminaires et... émission sur Radio Camps Paris.

Des publications « remue-mémoires »

Que les ouvrages appartiennent à la collection *Germe* des éditions Syllepse ou non (comme le livre sur la FSEF), les documents d'archives sont mobilisés au-delà de la simple logique d'illustration.

Ces publications permettent aussi de donner droit de cité à des extraits de témoignages oraux, l'ensemble pouvant susciter dons d'archives et nouveaux témoignages.



Colloques & journées « Archives et mémoires étudiantes »

Les colloques, que nous co-organisons notamment avec le GERME, donnent toujours de la place aux actrices, acteurs et témoins et/ou aux archives orales.

EMPREINTES ÉTUDIANTES DES ANNÉES 1968 DANS LE MONDE
THE IMPRINTS OF 1968'S STUDENT MOVEMENTS IN THE WORLD

Paris, 2, 3 et 4 mai 2018
Colloque co-organisé par le GERME, la Cité des mémoires étudiantes et le Centre d'histoire de SciencesPo. Avec le soutien, notamment, du Centre d'histoire sociale du XXe siècle (Paris 1), de la Faculté de lettres de Scarborough Université, du Collège militaire royal du 50th Anniversary Civil Rights Commemoration Committee et de l'Université de Trente.



Les journées « Archives et mémoires étudiantes » permettent de faire réagir ces témoins à la représentation de documents d'archives par des chercheur.es et archivistes.

Les 9e « JAME » ont permis de valoriser les archives de l'UNEF-ID (classées) et de la FAGE (à classer) avec des témoins, acteurs et actrices de ces mouvements étudiants à vocation représentative. Grâce au partenariat avec l'INA, des archives audiovisuelles ont pu aussi être mobilisées.

Sous le haut patronage de Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République

et sous le parrainage du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

9^e journées « Archives & mémoires étudiantes » : autour des archives de l'UNEF-ID, de l'UNEF et de la FAGE.

17 & 18 novembre 2017
Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis
Entrée libre (détails à l'intérieur/en dernière page)

Un musée ? Un Groupement d'intérêt scientifique (GIS) ?

L'aboutissement et le prolongement de tout ce travail de valorisation pourraient se concrétiser en un musée et/ ou un GIS.

Un musée des étudiants en France ?

A l'instar de Bologne et d'autres exemples internationaux (voir p. 5 de ce dossier), se développe, depuis plusieurs années, un projet de musée international de l'étudiant à Salamanque, où l'Université fête, cette année, son 800e anniversaire.

En France, au gré de nos expositions itinérantes et de nos coopérations avec des institutions et associations patrimoniales, la Cité a pu repérer des pièces

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Date de la déclaration : 15 mai 1907. Titre : UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS DE FRANCE.
Objet : Assurer des rapports constants de solidarité et de bonne camaraderie entre toutes les associations d'étudiants de France.
Siège social : Rue de Valmy, 49, Lille (Nord).

révélatrices de cette histoire et de ces mémoires. Une valorisation muséale est tout à fait envisageable. Pour le moment, la Cité va mener ce type de valorisation virtuellement sur Internet.

Un GIS ?

Dès sa préfiguration, la Cité a travaillé avec le GERME à la mise en réseau des chercheurs, équipes et laboratoires de recherche s'intéressant à la population étudiante, à ses

engagements, à ses mouvements et à ses rapports avec les institutions, notamment l'institution universitaire, mais aussi avec les autres mouvements sociaux, notamment les mouvements de jeunesse.

Cet objet de recherche, encore émergent et à développer, est pleinement pluridisciplinaire, même s'il mobilise surtout les sciences humaines et sociales : droit, gestion, sciences politiques, sociologie, histoire, anthropologie, etc.

Un Groupement d'intérêt scientifique permettrait d'unir les forces de différentes équipes scientifiques, d'associations et d'institutions patrimoniales.



Ouvrages de Caroline Rolland-Diamond & Valérie Becquet.



Un tiers-lieu de cultures & mémoires étudiantes

Dans le sillage des Centres culturels de rencontre (type abbaye de Royaumont), ce lieu à co-construire (littéralement) sera non seulement un tiers-lieu culturel, mais aussi un « MemoLab », où archivistes, chercheur.es, acteur.es et témoins se retrouveront pour des rencontres et autres « décades » pour reconstituer la mémoire d'un événement, d'une équipée, d'un lieu, d'un projet et/ou courant ... Les archives constituant autant de « remue-mémoires ». A Beauchamp, à l'orée de la nouvelle forêt du Grand Paris (Nord), pourront s'alterner débats et randonnées.



Les pavés des mémoires étudiantes

Si l'on dit que « l'enfer est pavé de bonnes intentions », l'allée des mémoires étudiantes de ce tiers-lieu sera pavée, elle, de vrais pavés !

Chaque année, à compter du 17 novembre 2018, nous lancerons une souscription pour alimenter notre fonds de dotation et acheter le pavé de l'année (présentant 6 facettes des mouvements étudiants à partir de parcours individuels : syndicalisme, alternative, association, sociabilité, réalisations, représentation) afin de construire, pas à pas, ce lieu de mémoire.



Si t'es des mémoires étudiantes,

Rejoins-nous ! La Cité des mémoires étudiantes
Fonds de dotation « Cité des mémoires étudiantes »,
3 ter, avenue Hébert, 95250, Beauchamp

Vous aussi, vous pouvez soutenir la Cité des mémoires étudiantes !
Pour participer à notre levée de fonds, chèques à l'ordre du "fonds de dotation « Cité des mémoires étudiantes »", 3ter avenue Hébert, 95250, Beauchamp *.

* La législation fiscale accorde une déduction d'impôts de 66% pour les versements aux fonds de dotation. Ainsi, pour les personnes ou structures imposables, un versement de 100 Euros cette année permet de déduire 66 Euros de ses impôts payés l'année prochaine.

Vous pouvez aussi louer nos expositions, voire les co-produire...

Cité des mémoires étudiantes - Mél : info@citedesmemoiresetudiantes.org

Web : www.citedesmemoiresetudiantes.org.—Portail : www.studens.info.

Pôle de ressources : 153, rue Danielle Casanova, 93300, Aubervilliers (M° Fort d'Aubervilliers)